



Mairie de  
FONTENAILLES



Compte rendu du Comité de pilotage du site Natura 2000 FR 1112001  
« Massif de Villefermoy »

Vendredi 16 décembre 2011, Mairie de Fontenailles

**Etaient présents :**

Madame DEJEU Martine, Maire de FONTENAILLES  
Monsieur CHARLET Roger, commune de FONTENAILLES  
Monsieur DURUISSEAU Jacques, communes de FONTENAILLES  
Monsieur PONTONNE, commune de PAMFOU  
Monsieur JAQUET Gérard, commune de COUTENCON  
Monsieur HENNEQUIN Jean-Pierre, commune de LA CHAPELLE RABLAIS  
Monsieur VALENTIN Guy, commune de LA CHAPELLE RABLAIS  
Monsieur DESWARTE, commune de LA CHAPELLE RABLAIS  
Monsieur LOCHELONGUE Alain, commune de LA CHAPELLE RABLAIS  
Monsieur MOLLOT Bruno, Fédération Départementale des Chasseurs 77  
Monsieur BERGEMER Jean-denis, Fédération Départementale des Chasseurs 77  
Monsieur AUGÉ Arnaud, Fédération Départementale des Chasseurs 77  
Monsieur DUCÉLIER André, Maire de ÉCHOUBOULAINS  
Monsieur RODDE Roland, Direction Département du Territoire 77  
Monsieur DE MAIGRET Armand, Association les amis de la forêt de Villefermoy  
Monsieur CAYARD Alain, Président du Syndicat du rû de Ancoeur  
Monsieur PATRIMONIO Olivier, DRIEE  
Madame DUFLOT Marie-Paule, Nature Environnement 77  
Monsieur TRANGOSI Renaud, Office National des Forêts

**Etaient Excusés :**

Monsieur Thierry BONNET, Sous Préfet de Provins  
Monsieur DENORMANDIE Roger, Président de la communauté de commune du Montois  
Monsieur TREMBLEAU Raphaël, CRPF  
Madame FAURE Liliane, mairie de VALENCE EN BRIE

**Ordre du jour :**

Présentation des fiches « oiseaux »  
Etat des lieux des connaissances des propriétaires sur le site Natura 2000  
Présentation du programme d'actions

Madame DEJEU, Présidente du comité de pilotage, accueille les participants.

Monsieur MOLLOT, Directeur de la FDC77 présente Jean-Denis BERGEMER et Arnaud AUGÉ, les 2 personnes qui réaliseront en binôme l'animation du site natura 2000.

Jean-Denis BERGEMER commence la présentation en déroulant l'ordre du jour.

**Le document est téléchargeable à l'adresse suivante :**  
**[https://www.yousendit.com/sharedFolder?phi\\_action=app/orchestrateSharedFolder&id=3n6e7zxby3FWxsQck9kf1CqgReKh6EInZ0htfq0FT0](https://www.yousendit.com/sharedFolder?phi_action=app/orchestrateSharedFolder&id=3n6e7zxby3FWxsQck9kf1CqgReKh6EInZ0htfq0FT0)**

## **Echanges :**

Madame Marie-Paule DUFLOT de Nature Environnement 77 demande pourquoi les zones boisées situées au nord de Fontenailles ne sont pas dans le périmètre du site Natura 2000 ?

Monsieur Roland RODDE de DDT77 répond que le zonage a été déterminé durant la consultation en 2002 et 2004. A priori, cette zone possède peut d'intérêt pour les espèces communautaires. Les extensions de site sont toutefois possibles.

Madame DUFLOT s'interroge également sur la localisation des écoles qui seront contactées dans le cadre de natura 2000 ?

Nous répondons que pour le moment, seul les écoles des communes concernées par le site natura 2000 seront démarchées. Afin de rendre ces rencontres plus intéressantes pour les enfants, nous envisageons de réaliser des petits films afin de montrer les oiseaux du site sans provoquer de dérangements.

Autres questions : pourquoi réalisez vous seulement des fiches « oiseaux » sur les espèces rares ?

Ce sont les espèces qui ont permis le classement en site natura 2000. Les autres espèces seront tout de même suivies et montrées aux scolaires et au grand public.

Le COPIL a validé le plan d'action 2012-2014 présenté ce jour (voir document téléchargeable cité ci-dessus).

Pour tous renseignements ou pour transmettre des observations ornithologiques, contactez Jean-Denis BERGEMER au 06.88.13.56.67 ou [jdbergemer@voila.fr](mailto:jdbergemer@voila.fr).

Jean-Denis BERGEMER conclut en présentant quelques fiches « oiseaux » puis en invitant les participants à la visite de terrain de l'après midi.